

En quête d'une nouvelle identité

Le patrimoine rural comme outil du développement local et durable

Dr. Karima Messaoudi

Aménagement du territoire et Urbanisme, Université du 20 Août 1955 Skikda

Résumé :

Chaque lieu énonce par ce qu'il est, profère par milles signes, une physionomie et un esprit édifiés, génération après génération, par la collectivité des populations qui l'habitent. Le développement local, même considéré dans sa dimension économique, est d'abord affaire d'acteurs, et surtout d'acteurs locaux. Elus et fonctionnaires, travailleurs, cadres et dirigeants sont membres d'une communauté de vie et de culture dont ils partagent, même lorsqu'ils ne sont que récemment arrivés ou qu'ils ne sont que saisonniers, le patrimoine culturel humain et naturel.

Nous nous intéresserons dans cette communication au patrimoine rural qui peut aussi être un cadre pour le développement local et durable. En effet, un territoire est le produit de toute une histoire naturelle et humaine, et les conditions du développement, en particulier les conflits qui l'agiteront, découleront de cette histoire. Tout territoire déterminé sans respect pour ses composantes patrimoniales ne pourra servir de base à un développement local équilibré et durable.

Croisant expériences du terrain et analyses plus théoriques nous souhaitons apporter une expérience de réhabilitation du vieux bâti rural. L'exemple est la ferme pilote qui faisait partie de l'ensemble de l'école régionale d'agriculture de la ville de Skikda, construite en 1900. Cette ferme a fait l'objet d'une opération de réhabilitation et de reconversion de ses locaux. Les anciens corps de bâtiments agricoles ont recouvert une nouvelle identité et laissent place aujourd'hui à une structure pédagogique de 1300 places. Par cette illustration nous voulons montrer que le développement ne peut se faire sans la participation effective, active et consciente, de la communauté qui détient ce patrimoine.

Mots clés : *Patrimoine rural, réhabilitation, développement local et durable, participation, ferme agricole.*

1- Introduction

Nous nous intéressons dans cette communication au patrimoine rural qui peut aussi être un cadre pour le développement local et durable. En effet, un territoire est le produit de toute une histoire naturelle et humaine et les conditions du développement, en particulier les conflits qui l'agiteront, découleront de cette histoire. Nous pensons que tout territoire déterminé sans respect pour ses composantes patrimoniales ne pourra servir de base à un développement local équilibré et durable.

Jusque dans les années quarante, le patrimoine englobait uniquement l'ensemble des grands monuments. C'est après la seconde guerre mondiale que les secteurs sauvegardés ont été développés et que l'on s'est intéressé aux bâtiments plus modestes. Progressivement le souci du patrimoine rural s'est également imposé et a été incorporé dans cette définition plus large qui voit le patrimoine comme l'ensemble des biens matériels et immatériels à caractère naturel, culturel, architectural, que nous transmettons aux générations futures.

Longtemps restreinte, pour le patrimoine rural, aux édifices associés à l'exploitation agricole, cette définition a aujourd'hui évolué. Le patrimoine relève en effet de domaines aussi divers que l'histoire, les arts, la culture, les techniques, les savoir-faire, l'agriculture, les produits de terroir, la faune et la flore, ou encore l'architecture ou les paysages naturels et construits.

En Algérie, les multiples réformes et politiques agraires ont façonné le paysage et les composantes de l'espace rural. Le remembrement des parcelles, l'appropriation des anciennes fermes coloniales, le mitage, sont autant d'images de la mutation de cet espace rural.

Trois grandes tendances peuvent être actuellement relevées dans l'évolution de l'espace rural algérien : La banalisation de l'espace productif, l'abandon des terres difficiles, et la consommation ainsi que la transformation de l'espace rural par des activités non agricoles (habitat, industrie, voiries), et cela aux échelles globale et locale.

Néanmoins ce sont leurs véritables marques d'appartenance qui perdurent et témoignent des relations particulières instaurées par une communauté avec son territoire.

2- L'élargissement de la notion de patrimoine

Préalablement à l'énoncé des multiples dimensions du patrimoine rural, ou mieux, à la définition des objets à considérer prioritairement dans ce domaine spécifique, il apparaît nécessaire de s'arrêter sur la notion même de patrimoine, si présente dans l'air du temps.

Au départ, le patrimoine explicitait une relation particulière entre un groupe juridiquement défini, la famille, et certains biens matériels. Ceux-ci passaient d'une génération à l'autre, ou collatéralement, selon des règles de transmission codifiées, fixées par la société qui leur assignait ainsi un rôle décisif dans le processus de reproduction sociale.

Cette définition s'est progressivement étendue. Selon le *Larousse*, le patrimoine, c'est aussi l'héritage d'un groupe, d'une collectivité.

Ainsi, les interrogations ne se focalisent plus sur la nation mais sur la société, son fonctionnement, sa complexité et sa diversité. Le regard se déplace des monuments vers les réalités matérielles les plus quotidiennes.

Dans le monde rural, feront donc partie du patrimoine :

- les immeubles, formant ce que l'on nomme l'architecture rurale (villages, hameaux, habitats et édifices dispersés) ;
- les paysages façonnés au cours des âges par les gens vivant de la terre et, plus généralement, de l'exploitation des ressources de la nature ;
- les produits du terroir adaptés aux conditions locales et aux besoins des hommes qui les ont élaborés ;
- les techniques, outils et savoir-faire qui en ont permis la création et qui demeurent indispensables pour en rendre possible l'entretien, la restauration, la modification et la modernisation, dans le respect de la logique ayant présidé à leur construction et de l'esthétique de l'ensemble, immeubles / habitat / paysage. C'est dire que ces techniques s'étendent à des symbolisations et à des significations culturelles au sens plein du terme.

Toutefois, on ne saurait parler de patrimoine rural sans se référer à une double évidence: Même si les hommes qui s'en servent, qui en vivent et qui ont souvent pris une part décisive à sa survie ont la conscience de plus en plus claire et affirmée qu'il leur appartient, l'espace rural, avec le patrimoine qu'il représente et contient, devrait néanmoins désormais être considéré à part égale comme le bien et le lieu de tous les hommes, ceux des villes comme ceux des campagnes. De la sorte, un bien patrimonial est celui dans lequel les hommes se reconnaissent à titre individuel et collectif, et qu'ils considèrent à la fois significatif de leur passé et précieux pour leur avenir.

C'est pourquoi le milieu rural, qui a toujours été un "espace de vie", doit le rester. (Nous reviendrons sur cette notion, élément essentiel ayant guidé la réflexion et l'action de réhabilitation dont l'exemple sera donné dans cet article.)

Le patrimoine est aussi un cadre pour le développement. Un territoire est le produit de toute une histoire naturelle et humaine et les conditions du développement, en particulier les conflits qui l'agiteront, découleront de cette histoire. Tout territoire déterminé sans respect pour ses composantes patrimoniales ne pourra servir de base à un développement local équilibré et durable. Ce cadre patrimonial comprend le paysage ainsi que les facteurs favorables ou défavorables à la vie des hommes et à leurs activités sociales et économiques. Il comprend aussi le langage, les croyances, les rythmes de la vie quotidienne, la relation traditionnelle aux territoires voisins et aux entités de niveau inférieur et de niveau supérieur.

Ainsi, chaque lieu ajoute la singularité qui lui est reconnue dans le système réglé par des coordonnées socio spatiales. Son identité est à la fois interne – image façonnée par le site et le temps – et externe – donnée par le rapport à d'autres lieux. Ainsi, le paysage du passant n'est pas celui du résident permanent en cela que le vécu local passe par un ensemble original composé à la fois par les formes paysagères et la représentation très forte que s'en fait l'habitant. Il est en conséquence artificiel de séparer le bâti du paysage car il en fait partie, le structure, l'anime ; et le continuum édifice-village-site ne doit pas être brisé sous peine de le voir perdre sa cohérence en même temps que son authenticité.

Nous aurons recours, pour continuer d'explorer le concept de patrimoine à une image récente. La réhabilitation d'une ferme pilote.

3- Du patrimoine rural comme outil du développement local et durable: (Exemple de réhabilitation d'une ancienne ferme agricole à l'abandon en structure pédagogique)

Croisant expérience du terrain et analyses plus théoriques nous souhaitons rapporter le fruit d'une action de réhabilitation du vieux bâti rural. L'exemple est la ferme pilote qui faisait partie de l'ensemble de l'école régionale d'agriculture de la ville de Skikda, construite en 1900 et implantée dans la vallée du Zéramna, à 4 kilomètres de la ville. La ferme est bordée par des étendues de terres agricoles, environ 170 hectares de vergers d'agrumes et d'espèces végétales aussi nombreuses que diverses. Aujourd'hui partie du patrimoine bâti de l'université du 20 août 1955, cette ferme a fait l'objet d'une opération novatrice de réhabilitation et de reconversion de ses locaux.

La réhabilitation de la ferme école et de ce qui restait de ses corps de bâtiments dans le respect du style architectural du site et son intégration au bâti d'une université du 20 août 1955 en pleine expansion, a été l'initiative de la pensée de tout un groupe d'enseignants et de responsables administratifs de l'université auquel se sont joints certains élus locaux. Cette équipe a identifié en les structures agricoles un élément clé en matière d'insertion et de développement du milieu rural. Aussi, la préservation et la mise en valeur de l'identité architecturale du patrimoine a-t-elle constitué la première priorité de l'action de l'université.

Réhabiliter ce patrimoine ne pouvait pourtant constituer une fin en soi. Il convenait systématiquement de le faire (re)vivre et ainsi de le replacer dans une réalité d'usage présent et d'avenir. L'objet de la restauration de la ferme pilote était donc de redonner vie au vieux bâti, symbole de ce qui est mis de côté par un monde dit moderne, mécanisé et rationalisé, car c'est en vivant, c'est-à-dire en ayant une utilisation – qu'il s'agisse d'habitat, d'activités économiques, sociales, culturelles ou touristiques –, que ce patrimoine pouvait voir sa pérennité assurée. L'objectif visé était, tout en conservant du mieux possible leurs éléments architecturaux essentiels, de rénover et de réaménager l'intérieur des corps de bâtiments initialement conçus pour une fonction autre, afin de les vouer à un nouveau rôle, ici pédagogique et scientifique.

La relation historique et forte entre l'équipe de planification de l'université du 20 août 1955 et ce patrimoine rural a résidé dans la volonté, dans ce projet, de lier la composante humaine – personnel de l'université, étudiants, mais aussi populations rurales – au processus d'aménagement du nouvel espace. Fait intéressant qui mérite d'être souligné, force a été de constater, lors des chantiers, le fort attachement des populations d'origine rurale y vivant encore, même en indus occupants, ou n'y vivant plus, à leur patrimoine. En effet les indus occupants bien que se rendant compte que le changement de fonction de la ferme agricole les conduirait fatalement à en être délogés, se sont néanmoins impliqués dans le processus de réhabilitation en apportant leur savoir faire et leur culture mémorielle rurale. Cette participation s'est avérée d'autant plus cruciale que ce patrimoine portait en lui les traces d'une fabrication, d'un entretien et d'un usage, réservés souvent exclusivement aux habitants eux-mêmes et non aux spécialistes. En d'autres termes, l'expérience de développement et de réhabilitation qui s'est faite avec la participation effective, active et consciente de la communauté qui détient ce patrimoine n'aurait peut-être pas pu se faire sans elle.

Enfin, cet ensemble d'édifices qui se trouvaient hors jeu de l'insertion et de l'usage a rendu possible, par sa réhabilitation, des chantiers largement concurrentiels aux entreprises, et a représenté une occasion intéressante pour l'organisation de la formation, de l'insertion, et d'une éducation à la citoyenneté de tous les concernés.

Les corps de bâtiments de la ferme école étaient l'emplacement d'une cave viticole, de silos à grains, d'abris et d'un parc pour les animaux de la ferme (bergerie, étable, porcherie). A leur réception par l'université du 20 août 1955, ces corps de bâtiments et leurs espaces attenants, laissés à l'abandon durant de nombreuses années, étaient dans un état de délabrement avancé.

Démolir les énormes étuves de l'ancienne cave à vin et reprendre les anciennes bâtisses d'hébergement des animaux ainsi que les anciens silos à grains et les réaménager tout en restaurant dans son état premier l'aspect extérieur de chaque corps de bâtiment ; tel était le défi.

Les corps de bâtiments de l'ancienne ferme école font à présent place à un espace pédagogique de 1300 places qui s'ajoute aux réalisations modernes que connaît l'université du 20 août 1955. Cet espace, par son aspect extérieur historique conservé, contribue à donner à l'université un cachet particulier.

Ainsi, l'ancienne cave à vin est devenue un bel amphithéâtre de 210 places pédagogiques.

Les anciennes bâtisses : étables, bergerie et porcherie, ont été transformées en six salles de cours spacieuses de 60 places chacune, et en deux salles de lectures. Elles servent aux besoins pédagogiques des départements d'agronomie et de biologie. Les nouvelles salles de lecture d'une capacité d'accueil de 60 places, ainsi que les aménagements extérieurs en pergolas, permettent aux étudiants de travailler dans des conditions de confort et de calme.

Les anciens silos à grains abritent quant à eux des laboratoires d'expérimentation et de recherche. Ces nouveaux laboratoires, au nombre de cinq, spécialisés en biochimie et en microbiologie, participent à l'organisation des travaux pratiques et de recherche.

Enfin, autour de la structure réhabilitée, un espace de détente a été aménagé. L'ancien parc, que se disputaient végétation sauvage, détritrus et rocaille, est devenu un vaste espace de détente où étudiantes et étudiants peuvent prendre quelques instants de quiétude dans un environnement agréable.

La rentabilisation des espaces réhabilités pour une fonction moderne a fait l'objet d'une analyse minutieuse et parfois instinctive sur la notion de compatibilité forme/fonction. Cela pourrait inclure entre autre l'idée de ce qui a pu être sauvé de l'ancien bâti parce que sa forme pouvait s'accommoder de la nouvelle fonction qui allait lui être donné par les 'réhabilitateurs'.

Parfois cette compatibilité n'a concernait que l'aspect extérieur des bâtisses ; l'exemple des corps de bâtiments destinés auparavant aux silos à grains, et dont la forme en volume et en importante superficie (plus de 100 m² chacun) ont immédiatement offert une perspective de création de laboratoires d'expérimentation sous réserve de démolir les silos. Aussi, les étables et les écuries ont présenté la même alternative. En démolissant les mangeoires, leur forme spacieuse et géométrique (150m²) présentait la possibilité d'en faire des salles de cours plus que fonctionnelle. De même pour l'ancienne cave viticole, sa forme et son volume appréciable allaient de soit que ce serait le siège de l'amphithéâtre. Cela dit pour assurer tous les éléments de confort requis dans cet ensemble, un faux plafond a été réalisé pour séparer la

charpente en bois de l'assise de l'amphi, mais la grandeur de la bâtisse a déterminé de facto son utilisation et sa nouvelle fonction.

Cependant, pour certaines bâtisses et espaces, des aspects intérieurs (pré existants pour les espaces) ont pu être conservés parce qu'ils pouvaient être 'fondus' dans la nouvelle utilisation qui allait être faite des bâtisses et des espaces réhabilités. L'exemple de l'ancienne porcherie est assez illustratif. Les deux ensembles aux charpentes qui la constituent, n'ont presque pas été modifiés, la forme assez recherchée et imbriquée de l'ancienne porcherie a suscité un intérêt commun de la réhabiliter en salles de lectures. Un autre exemple pourrait également être évoqué, celui des anciens appartements des gérants de la ferme pilote. Ces anciens appartements ont également présenté une forme et une organisation très satisfaisante pour les nouveaux locaux administratifs de la structure pédagogique.

C'est ainsi qu'à partir d'une dotation ministérielle d'environ six milliards de dinars attribuée après notification et autorisation du programme de réhabilitation, l'université du 20 août 1955 a expérimenté une nouvelle façon de se pourvoir en structures pédagogiques en réhabilitant un patrimoine rural et agricole à sa disposition. Corps de bâtiments, étables, bergeries, caves ; tous ces éléments vétustes ont été restaurés pour un coût moindre que celui d'une construction en neuf. Ainsi, suite à une réhabilitation réussie qui conserve jusque dans chaque tuile de ses charpentes les tuiles originales nettoyées et remises à leurs places, ce site offre à présent aux étudiants ainsi qu'aux visiteurs tant sa nouvelle vocation pédagogique et scientifique moderne qu'un regard sur son passé centenaire.

Ce défi est non seulement porteur pour ceux qui, à présent, bénéficient de ces structures pédagogiques, mais il s'est aussi avéré très valorisant pour les artisans du bâtiment et autres corps de métiers qui y ont pris part, ainsi que pour le développement local dans son ensemble : En effet, tout le travail de réhabilitation a été réalisé grâce à des équipes ponctuelles qui se sont constituées au fur et à mesure de l'identification des problèmes, sans structuration préalable. Cela signifie d'abord que des citoyens concernés et responsables sont capables de modifier leur environnement et d'améliorer les conditions de travail de l'ensemble d'une institution, ici universitaire. Cela signifie aussi qu'être citoyen n'est pas une simple déclaration de bonne volonté mais est porteur de certaines exigences, particulièrement celles d'efficacité et d'utilité.

Il en résulte aussi – peut-être surtout –, comme corollaire, que le développement ne peut se faire sans la participation effective, active et consciente, de la communauté qui détient le patrimoine.

Les enjeux d'une telle participation sont la sensibilisation de l'opinion publique à la réhabilitation du patrimoine, l'augmentation de l'implication des citoyens – particulièrement des jeunes – dans la sauvegarde et la réhabilitation du patrimoine, la proposition d'expériences pratiques et formatrices dans le domaine de la réhabilitation du patrimoine, la proposition de modes d'intervention en faveur du patrimoine en complément des interventions courantes – institutions et entreprises – et la réhabilitation en préservant l'identité architecturale du patrimoine.

Relais entre hier et demain, le patrimoine bâti même vieux et décrépit se transforme ainsi en outil de développement local et durable au service du territoire. Support pour dynamiser l'emploi, il a enfin un rôle social (chantiers d'insertion), et un impact sur le cadre de vie du citoyen et sur l'attractivité du territoire.

4- Conclusion : Les racines du futur

Architecture, organisation de l'habitat, paysage ainsi que techniques et savoir-faire indispensables à leur entretien ont formé un tout indissociable à la réhabilitation de la ferme pilote dont il vient d'être fait état. L'équipe de réhabilitation a pris en compte ces éléments ensemble et simultanément.

C'est une forme de politique de sauvegarde qui s'est instaurée, Celle-ci a dû favoriser la protection, la mise en valeur et la réutilisation des ensembles d'éléments patrimoniaux à des fins de développement économique, social et culturel en associant la protection et la transmission des biens au développement de la société et en mettant en valeur leur originalité.

Nous pensons que cette politique doit devenir un axe essentiel de l'aménagement du territoire.

De ces quelques considérations préalables, deux définitions provisoires nous semblent adéquates :

- Le développement local est un processus volontaire de maîtrise du changement culturel, social et économique, enraciné dans un patrimoine vécu, se nourrissant de ce patrimoine et produisant du patrimoine.

- Le patrimoine (naturel et culturel, vivant ou sacralisé) est une ressource locale qui ne trouve sa raison d'être que dans son intégration dans les dynamiques de développement. Il est hérité, transformé, produit et transmis, de génération en génération. Il appartient à l'avenir.

Nous posons en règle que le développement n'est durable, donc réel, que s'il se fait en accord avec le patrimoine et s'il contribue à la vie et à l'accroissement de celui-ci.

Nous nous trouvons là dans une application particulière du concept de subsidiarité : La gestion du patrimoine doit être faite au plus près des créatures et des détenteurs de ce patrimoine, afin de ne pas séparer celui-ci de la vie. Le rôle des institutions spécialisées est alors de sensibiliser, de faciliter, d'éduquer, de mettre en contact, de médiatiser, de gérer à la marge en fonction de l'intérêt général.

Les mesures proposées doivent d'abord être le moyen d'un profond changement dans les mentalités des responsables et du public. Le patrimoine rural doit jouer un rôle majeur dans l'aménagement culturel du territoire. Il nous faut, pour cela, créer les conditions favorables à sa prise en compte partout, par tous, et à tous les niveaux.

Faciliter la connaissance et assurer la diffusion

Le premier groupe de mesures concerne donc la **connaissance** de ce patrimoine et la **diffusion** de cette connaissance auprès de tous les citoyens, afin de les sensibiliser à la richesse et à la fragilité de ces biens communs, et ainsi leur donner l'envie et les moyens de participer activement à leur gestion et à leur protection.

Il serait donc judicieux de renforcer, sur le plan des méthodes et des effectifs, les services qui contribuent activement à la connaissance scientifique du patrimoine rural et à une large diffusion de ces connaissances. Ces services, ce sont d'abord ceux de l'inventaire général, de l'Ethnologie et de l'Archéologie, qui doivent être conviés à associer leurs efforts pour une connaissance de toutes les dimensions du patrimoine rural.

Cette meilleure coordination de l'acquisition des connaissances doit s'accompagner d'un effort tout particulier pour former les femmes et les hommes : il est recommandé non seulement l'intégration du patrimoine rural dans les programmes de formation des architectes, ingénieurs, administrateurs qui auront en charge la gestion de ces éléments, mais aussi des actions de formation continue pour tous ceux, élus, fonctionnaires, membres d'associations qui participent à l'entretien, la protection et la mise en valeur de ce patrimoine.

Enfin cette série de mesures ne serait pas complète si elle n'intégrait pas une action décidée en vue de développer des instruments de partage des connaissances. Un effort particulier doit être fait tant pour mettre en place des bases de données accessibles, que pour renforcer la collaboration avec les services et organismes chargés de la diffusion et de la vulgarisation du savoir sur le patrimoine rural.

Adapter les outils techniques à la spécificité du monde rural

Une seconde série de mesures proposées vise à donner aux acteurs de la protection et de la gestion de l'espace rural des outils réglementaires et techniques mieux adaptés à la spécificité des éléments du patrimoine rural. **Mais il faut surtout se doter des instruments pour une meilleure intégration du patrimoine rural dans les politiques globales d'aménagement du territoire.** Seule la concertation avec tous les acteurs concernés par ces territoires permettra de définir les projets de développement intégrant le patrimoine rural.

Enfin, c'est à l'échelle des communes que la politique du patrimoine rural sera le mieux appliquée. Les missions des services de l'Architecture et de l'urbanisme dans les APC devront être élargies dans ce sens et leurs effectifs renforcés.

Soyons clairs : cette énumération de mesures à prendre relèvera du catalogue de vœux pieux si des principes forts ne sont pas pris comme base d'action.

La protection et la gestion intelligentes, prenant en compte les dimensions culturelle autant qu'économique et sociale du patrimoine rural, relèvent avant tout d'une volonté politique et doivent être définies clairement à l'échelle nationale. C'est dire qu'elles sont de la responsabilité du gouvernement tout entier et supposent la collaboration effective de tous les ministères – en premier lieu, ceux de la culture, de l'agriculture, de l'équipement, de l'environnement, de l'économie, de l'intérieur – et des services publics détenant une parcelle de pouvoir et de compétence en la matière. Cet aspect national, politique, interministériel doit se traduire dans un dispositif de décisions et de moyens efficaces, utilisables par les collectivités territoriales ; la wilaya prenant à sa charge les actions de formation et de sensibilisation et la responsabilité des espaces d'intérêt général et la commune étant le lieu de l'action au quotidien.

Aussi, loin de répondre à une attitude passéiste ou à une illusoire quête de racines, une politique forte, complète et sérieuse de sauvegarde et de mise en valeur du patrimoine rural apparaît comme une nécessité pour agir sur le présent et l'avenir.

Bibliographie :

- BONNAIN, Rolande et Gilles SAUTER, 1979. "Société d'ici, société d'ailleurs", *Etudes Rurales*, no 74, pp. 23-49.
- CHASTEL, André, 1986. "La notion de patrimoine", in P. Nora (Sous la direction de), *Les lieux de mémoire*, t. II, Paris, Gallimard, pp. 405-450.
- COURTET, Catherine, Martine BERLAN-DARQUE et Yves DEMARNE (sous la direction de), 1993. *Un point sur.. Agriculture et société*, Paris, Association Descartes/INRA.
- COUSIN, Sylviane, Jean-Claude ROYER et François SIGAUD, 1991. *Le guide du patrimoine rural*, Besançon, La Manufacture.

- CREPU, Michel et Richard FIGUIER (sous la direction de), 1990. "Hauts lieux", *Autrement* (série Mutations no 115).
- FEDERATION DES PARCS NATURELS DE FRANCE, 1989. *Guide de la valorisation économique des ressources locales*, Paris, Syros Alternatives.
- KAYSER, Bernard (sous la direction de), 1993. *Naissance de nouvelles campagnes*, Paris, DATAR/Editions de l'Aube.
- MARIE, Michel et Jean VIARD, 1977. *La campagne réinventée*, Le Paradou, Actes-Sud.
- MENDRAS, Henri, 1991. *La fin des paysans. Vingt ans après*, Maussanes - les Alpilles, Actes Sud.